

# Nouvelles des travaux du prieuré Mère Teresa à Dreux



**Un immense merci aux donateurs qui ont répondu à l'appel du diocèse et soutenu le projet de travaux des sœurs apostoliques de Saint Jean à Dreux. Le total des dons reçus à ce jour s'élève à € 62 650. Cela permet de financer la première partie des travaux au prieuré (le chantier a été ouvert le 14 novembre) mais pas encore de mener à bien l'ensemble du projet.**

Nous nous permettons donc de **renouveler notre appel à votre générosité pour les € 67 350 qu'il reste à collecter pour atteindre notre objectif de € 130 000**. Donnez ce que vous pouvez. Chaque euro est important.

Parlez-en autour de vous et aidons tous ensemble les sœurs à restaurer leur couvent pour pérenniser leur mission à Dreux, au service de la paroisse Saint Étienne et du quartier du Lièvre d'Or au milieu duquel elles vivent. Leur présence et leur prière y sont des signes forts de la présence de l'Église dans les périphéries où les sœurs annoncent, jour après jour, l'amour de Dieu pour tous les hommes.

**Vous trouverez ci-dessous un lien qui vous permettra de prendre connaissance du projet de travaux.**

<https://diocesechartres.fr/soutien-financier-prieure-mere-teresa/>

**Et voici un lien vers de petits films où les sœurs témoignent de leur vie et de leur mission.**

[Vidéos sur YouTube →](#)

## **Comment donner ?**

- Par **carte bancaire**, en ligne sur le site Denier de l'Association Diocésaine (<https://denier.diocese-chartres.com>). Sur le deuxième écran « Sélectionnez une paroisse », choisir « Dreux/Prieuré Mère Teresa ».
- Par **chèque** à l'ordre de l'Association Diocésaine de Chartres avec au dos du chèque la mention : « Sœurs Apostoliques de Saint-Jean / Prieuré de Dreux », à envoyer à l'Association Diocésaine de Chartres, 22 avenue d'Aligre CS 40184 - 28008 Chartres Cedex. Le reçu vous sera envoyé à l'adresse figurant sur le chèque. Si vous voulez le recevoir à une autre adresse, merci de le signaler dans votre courrier.
- Par **virement** bancaire ou postal, effectué à partir de **votre banque habituelle**, en faveur de l'Association Diocésaine 28, IBAN : FR76 1027 8372 0000 0107 8120 380, BIC : CMCIFR2A. Mentionner, par exemple dans le champ motif ou référence de vos instructions de virement, que ce don est fait pour les travaux du prieuré Mère Teresa, puis envoyer un mail à [dons@diocesechartres.fr](mailto:dons@diocesechartres.fr) en donnant vos coordonnées pour le reçu fiscal.

Merci à tous de votre soutien.